



apur

apur
50
ANS

ATELIER PARISIEN D'URBANISME

PROGRAMME DE TRAVAIL 2018-2019

VOTÉ PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 18 DÉCEMBRE 2017

apur.org

Programme de travail / cadre général

Le travail partenarial est mené à la double échelle parisienne et métropolitaine, en lien avec les 26 adhérents de l'atelier (les membres de droit, les représentants des syndicats techniques, les collectivités et les institutions publiques).

Les missions de l'Apur se poursuivent en :

- étant un outil au service des politiques publiques parisiennes, et en conduisant des réflexions prospectives ;
- confirmant l'intérêt de l'Apur comme plateforme et assembleur auprès de Paris, des collectivités territoriales et plus largement des acteurs de la Métropole ;
- jouant un rôle « d'éclaireur » dans la mise en place de la Métropole du Grand Paris autour de ses compétences telles que définies dans les textes de loi.

La création de la Métropole du Grand Paris au 1^{er} janvier 2016 et son adhésion au 30 septembre 2016 ont demandé un appui particulier en 2017 qui va se prolonger en 2018 et qui s'inscrit dans le cadre installé depuis 2015.

Les débats qui ont eu lieu les 17 et 18 novembre à l'occasion des « 50 ans » et les échanges qui ont suivi lors de la réunion du comité de programme le 23 novembre 2017 ont souligné la nécessité pour l'Apur de renforcer certains angles dans les sujets déjà à l'étude et de s'engager plus avant dans la prospective indispensable au moment où l'affluence de la data vient directement interpellier les politiques publiques. Les angles à renforcer concernent l'enrichissement des visées prospectives 2030/2050 au travers du suivi des mutations sociétales, vers une ville du partage, plus inclusive, ouverte sur le monde (Jeux olympiques et paralympiques, migrants, économies sociales, solidaires, circulaires...), et l'adaptation au changement climatique.

Les axes du programme de travail ont été légèrement redéfinis tout en préservant :

- le traitement multi-scalaire, quartiers, communes, territoires, Paris et Métropole du Grand Paris ;
- une attention croissante portée au stock, à ce qui est là, support d'une ville qui se recycle, d'une économie qui se réinvente, d'une population qui évolue ;
- et toujours le déploiement de nouvelles méthodes, ateliers, « plateformes » et liens avec le monde de la recherche.

Axe 1 | Les systèmes d'informations et données

Axe 2 | Les tissus urbains, dynamiques, adaptation au changement climatique, évolution réglementaire

Axe 3 | Environnement, énergie et réseaux

Axe 4 | Mobilités, espace public et accompagnement JO

Axe 5 | Habitat, économie, commerces

Axe 6 | Social et sociétal, innovation, emploi

Axe 7 | Dynamiques territoriales métropolitaines

Axe 8 | Grands projets

Axe 1 | Les systèmes d'informations et données

Les systèmes d'informations et données forment le socle de la production de l'atelier.

En 2018, les données continueront d'être enrichies avec la mise à jour du bâti et la fin du calage de l'ensemble parcelle/ilot/équipement sur le territoire de la MGP, l'extension du filaire de voies (BSPP), l'intégration et structuration des données Insee RGP et aussi l'accompagnement technique du groupe de travail SIG « Vallée de la Seine » ou la participation à Datacity v3.

Seront également réalisés, la mise à jour de la BD viaire, de la BD équipements, de la BD projet (aménagement, transport public et espace public). La réalisation d'une BD logement sera étudiée en lien avec le PMHH.

Des nouvelles approches du « web » seront initiées: données partagées type OSM, nouvelle forme de visualisation de données et web sémantique. La diffusion de ces travaux sera renforcée et l'Apur contribuera à la mise en place du SIG des territoires et du SIG métropolitain.



1.1 | LES TRAVAUX SIG RÉCURRENTS «SOCLE»

- 1.1.1 | Mise à jour/Intégration des données de référence (plans, BD projets, BD viaire, BD équipements, BDCOM)
- 1.1.2 | Assistance aux utilisateurs
- 1.1.3 | Gestion de l'infrastructure SIG (administration BD, outils d'automatisation de traitement, de géocodage, de métadonnées) et veille technologique
- 1.1.4 | Administration des données (fiche descriptives et autres métadonnées, recherche de données, achat, classement, mise à disposition, convention...)

1.2 | NOUVELLES APPROCHES DE DIFFUSION ET NOUVELLES DONNÉES

- 1.2.1 | Diffusion en Open data
- 1.2.2 | Cartographie interactive et data-visualisation
- 1.2.3 | Utilisation de nouvelles données issues d'acteurs privés, start up...

1.3 | ACCOMPAGNEMENT DE LA MISE EN PLACE D'UN SIG PARTAGÉ MÉTROPOLITAIN

Axe 2

Les tissus urbains, dynamiques, adaptation au changement climatique, évolution réglementaire

La dynamique des tissus urbains restera un sujet central avec, en particulier, un suivi des projets réalisés en lien avec les ambitions de la ville résiliente, les nouveaux PLU, tant à Paris que dans les territoires pour contribuer à la préfiguration des Observatoires de la ville durable.

La ceinture verte du cœur de la métropole sera l'objet d'une étude actualisée en intégrant les nouvelles évolutions possibles au travers de mutations de

grands sites en lien avec la transformation des portes en places, la transformation des HBM.

Les études sur les sites NPNRU seront finalisées.

Des ateliers de maîtrise d'œuvre partagée pourront être organisés notamment sur le secteur ceinture verte Sud (portes Saint-Cloud, Vanves, Orléans, Choisy) et sur l'évolution du quartier Haussmann Opéra.



2.1 | ANALYSE ET ÉVOLUTION DU STOCK BÂTI

- 2.1.1 | Évolution des tissus parisiens
(pré faisabilités, tissus constitués, optimisation de locaux existants)
- 2.1.2 | Quartier Haussman Opéra (atelier)

2.2 | TRAVAUX AUTOUR DE L'OBSERVATOIRE D'UNE VILLE DURABLE ET RÉSILIENTE

2.3 | RECHERCHE SUR L'ADAPTATION DE LA VILLE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ANR

2.4 | GRANDES MUTATIONS DE LA CEINTURE VERTE

- 2.4.1 | Adaptation du patrimoine HBM au changement climatique et à la transition énergétique
- 2.4.2 | Ateliers Saint-Cloud, Vanves, Orléans, Choisy (accompagnement Montreuil, PNE, Maillot...)

Axe 3 | Environnement, énergie et réseaux

L'Accompagnement de Paris pour son plan climat et de la MGP et des territoires pour la mise en place des stratégies et du plan d'action du PCAEM sera poursuivi.

Les travaux sur les réseaux énergétiques continueront en vue d'accompagner Paris et la MGP dans la réalisation de leur schéma directeur des réseaux.

Le volet « Évolution de l'Atlas des grandes fonctions métropolitaines » sera engagé

et les groupes de travail mis en place avec l'Ademe sur le solaire et la géothermie livreront leurs résultats en 2018.

Les études sur la fibre seront traitées dans le cadre du Schéma Numérique rattaché à l'axe 7.

Les études Eau-assainissement (Référentiel et bonnes pratiques) seront réparties aussi dans les axes 4 et 8 : baignade en Seine, qualité de l'eau et infiltration.



3.1 | PLANS CLIMAT ET SCHÉMAS DIRECTEURS DES RÉSEAUX

- 3.1.1 | Suivi Plan Climat Paris, accompagnement de l'évolution du schéma directeur des réseaux
- 3.1.2 | Suivi PCAEM et autre PCAET, accompagnement de l'évolution du schéma directeur des réseaux / Métropole
- 3.1.3 | Approfondissement des ressources ENR (ateliers Ademe-Apur)

3.2 | SUITE ATLAS DES GRANDES FONCTIONS MÉTROPOLITAINES / VOLET TENDANCES D'ÉVOLUTIONS

- 3.2.1 | Énergie
- 3.2.2 | Eau, Assainissement (référentiel et bonnes pratiques)
- 3.2.3 | Déchets, recyclage

Axe 4 | Mobilités, espace public et accompagnement JO

L'Apur continuera les travaux menés dans le cadre du Forum Mobilités 2030 sur le suivi du Livre blanc (sortie prévue en janvier 2018), le rabattement aux gares du Grand Paris et la mise en place des avenues métropolitaines (Consultation périphérique et autoroutes métropolitaines, RN2, RN3...).

Les études liées à la qualité de l'air pourront inclure des contributions à la réflexion d'une ZCR métropolitaine.

Dans la continuité de 2017, les études d'espaces publics concerneront l'insertion des mobilités émergentes, l'évolution du

stationnement et des modes de déplacement (impliquant des équipements spécifiques pour les véhicules partagés, les alimentations en énergies renouvelables), les attentes nouvelles en termes de végétalisation, perméabilisation des sols et usages temporaires. À l'échelle métropolitaine, les travaux se poursuivront sur les berges de Seine et les canaux.

Concernant les JO, l'Apur continuera à travailler sur les mesures d'accompagnement définies dans le protocole Paris – Seine-Saint-Denis (requalification du canal Saint-Denis, RN2, amé-

nagements des liens aux portes de la Chapelle et Villette, aménagements cyclables Paris – Seine Saint-Denis, parcours sportifs...).

L'Atelier devrait poursuivre également son appui sur certains sites olympiques comme l'Arena 2, le centre Aquatique, les grands programmes urbains des villages et les lieux de baignade en Seine.

Enfin, les travaux prospectifs sur la logistique seront prolongés avec tous les partenaires, des comparaisons européennes et un schéma logistique des sites JO pourra être développé.



4.1 | MOBILITÉS ET ESPACES PUBLICS RENOUVELÉS

- 4.1.1 | Finalisation et suivi du Livre blanc Mobilités 2030
- 4.1.2 | Avenues métropolitaines (périf, Ex RN... *sous réserve*)
- 4.1.3 | Adaptation des espaces publics et du stationnement aux nouvelles mobilités, à la sécurité et attentes en termes de partage au travers de l'évolution des comportements
- 4.1.4 | Bilan et analyses prospectives des mobilités émergentes (véhicules en partage, free floating, co-voiturage, véhicules autonomes...)
- 4.1.5 | Contribution à l'étude préalable à la mise en œuvre d'une ZCR métropolitaine (*sous réserve*)

4.2 | ACCOMPAGNEMENT JO (EN COURS DE DÉFINITION)

- 4.2.1 | Appui sur les sites olympiques dans Paris intégrant un volet héritage (Arena 2, Champs de Mars, lieux de baignade en Seine...)
- 4.2.2 | Appui sur les sites olympiques à construire hors Paris (*sous réserve*) : Centre Aquatique, Village olympique et paralympique, Cluster du Bourget
- 4.2.3 | Mesures d'accompagnement Paris- Seine Saint Denis (canal Saint-Denis, portes de la Chapelle, Villette, aménagements cyclables Paris, parcours sportifs)
- 4.2.4 | Schéma logistique durable JO (*sous réserve*)

Axe 5 | Habitat, économie, commerces

En 2018, les travaux de l'Apur se poursuivront sur le Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement (PMHH) à travers les orientations, le programme d'actions et l'observatoire pour le suivi de la réalisation des objectifs (travail mené avec la MGP).

Une étude sur l'occupation du parc social sera menée dans la métropole. Cette étude pourra contribuer à la mise en place d'un observatoire métropolitain du parc social et intégrera la description de l'offre, de la demande et des attributions de logements sociaux

à Paris. L'étude sur la prévention de la dégradation des immeubles anciens à Paris sera actualisée.

La connaissance de l'immobilier d'entreprises sera approfondie avec notamment une étude sur les surfaces commerciales de plus de 1 000 m². L'exploitation de la base de données sur les commerces menée en 2018 permettra d'analyser les évolutions des principales rues commerciales et des enseignes ; elle pourra contribuer au suivi des centres-villes vivants et intégrer un regard spécifique sur les ZTI.



5.1 | HABITAT / LOGEMENT

- 5.1.1 | Suivi du parc social Paris / MGP et réflexion sur le parc « Hébergement »
- 5.1.2 | Observatoire de la prévention de la dégradation des immeubles Paris
- 5.1.3 | PMHH
- 5.1.4 | Suite des conférences du logement

5.2 | BASE DE DONNÉES COMMERCES

- 5.2.1 | BDCOM - Évolution des commerces à Paris : exploitation de la BDCOM, évolutions spécifiques BD rues, enseignes et ZTI
- 5.2.2 | Le grand commerce métropolitain (établissements de plus de 1 000 m²)

5.3 | L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE, BD DE L'IMMOBILIER, ÉVOLUTION DU PARC DE BUREAUX

Axe 6 | Social et sociétal, innovation, emploi

L'Apur consolidera en 2018 les travaux d'analyse des caractéristiques de la population, des emplois et des évolutions sociétales à l'échelle de Paris et de la Métropole. Les bases de données des Observatoires et chiffres clés seront mis à jour, un travail sera mené en particulier sur l'évaluation du contrat de ville parisien.

Des travaux prospectifs seront menés en lien avec l'Insee sur les Projections démographiques à l'horizon 2030 incluant les besoins en équipements.

Les travaux autour du Grand Paris 2030, dans la continuité de 2017, incluront

une réflexion sur l'évolution et optimisation de l'offre en services et équipements publics, avec une approche particulière sur le centre de Paris.

Les études thématiques liées à la Santé et aux migrations résidentielles seront prolongées et une première étape de l'Observatoire de l'innovation, des économies sociales et solidaires, des économies circulaires sera proposée.

Les travaux sur « la ville autrement » seront approfondis en lien avec l'équipe en charge du pavillon français de la biennale de Venise 2018 dont le thème est « lieux infinis ».



6.1 | OBSERVATOIRES ET INDICATEURS

- 6.1.1 | Politique de la ville, évaluation du contrat de ville
- 6.1.2 | Familles, OPILE, OPH suite, actualisation
- 6.1.3 | Portraits des 131 communes, mise à jour et enrichissement

6.2 | RECENSEMENT, PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES ET MIGRATIONS

6.3 | GRAND PARIS 2030, SERVICE PUBLIC / ÉQUIPEMENT PUBLIC

6.4 | SANTÉ

6.5 | OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE DE L'INNOVATION

- 6.5.1 | Observatoire de l'innovation
- 6.5.2 | Ancrage local de l'arc de l'innovation

6.6 | LA VILLE AUTREMENT SUITE

Axe 7 | Dynamiques territoriales métropolitaines

En 2018, les travaux menés par l'atelier porteront sur le SCOT métropolitain et la poursuite de la connaissance des Territoires.

Le volet Métropole post Accords de Paris sera développé à travers les travaux portant sur la ville résiliente, les actions 2020/2030, le chemin pour 2050.

Dans la continuité de 2017, un regard spécifique sera porté sur les Zones d'ac-

tivités économiques incluant un repérage du foncier disponible (connu ou en ZAD ou les grandes emprises industrielles « déclinantes »...) et sur l'évolution des tissus pavillonnaires.

Des études thématiques seront réalisées en 2018 dans la continuité des travaux engagés sur l'urbanisme agricole et l'alimentation en ville (exposition en mars 2018) mais aussi sur les Centres-villes vivants de la métropole et le Schéma numérique métropolitain.



7.1 | ACCOMPAGNEMENT DE LA MGP

7.1.1 | SCOT

7.1.2 | Groupes de travail (Centres villes vivants, logistique...)

7.1.3 | Inventons la Métropole 2 (*sous réserve*)

7.2 | LA CONNAISSANCE DES TERRITOIRES

7.2.1 | Portraits et projets de territoires, accompagnement PLUI, récolement des PLU

7.2.2 | Création d'une couche « parcelle urbaine » sur le territoire de la métropole

7.3 | ACCOMPAGNEMENT DE PARIS MÉTROPOLE / FORUM MÉTROPOLITAIN DU GRAND PARIS

7.4 | SCHÉMA NUMÉRIQUE MÉTROPOLITAIN

7.5 | ÉVOLUTION DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET DES TISSUS PAVILLONNAIRES

7.6 | L'AGRICULTURE URBAINE ET L'ALIMENTATION EN VILLE

Axe 8 | Grands projets

Les travaux sur les liens Paris Londres seront approfondis en lien avec le laboratoire de Sciences Po dirigé par Patrick Le Gales.

En 2018, l'Apur sera l'agence pilote pour le groupement des 5 agences d'urbanisme sur l'Axe Seine Paris-Rouen-le Havre autour du développement industriel et touristique. Le tourisme est par ailleurs un sujet régulièrement suivi par l'Apur (commerces, ZTI, hôtels).

L'Atlas des grandes fonctions métropolitaines sera complété par le volet 2 (les cimetières, la santé, l'enseignement

supérieur) et les développements prospectifs du volet 1 seront engagés avec les partenaires concernés en particulier sur le sujet eau assainissement ; les sujets déchets, énergie sont pilotés par l'axe 3 et logistique par l'axe 4.

Une nouvelle étape de l'Observatoire des quartiers de gare du Grand Paris Express s'engagera.

Un accompagnement du projet d'exposition universelle, Expo-France 2025, pourra se poursuivre. L'accompagnement JO est précisé dans l'axe 4.

8.1 | L'AXE PARIS LONDRES

8.2 | L'AXE SEINE

8.2.1 | Axe Seine Paris Rouen Le Havre (Apur agence d'urbanisme pilote en 2018)

8.2.3 | Impact du tourisme de masse sur le trafic fluvial

8.3 | ATLAS DES GRANDES FONCTIONS MÉTROPOLITAINES

8.3.1 | Coordination

8.3.2 | Tome 2 Santé, Enseignement Supérieur, Cimetières

8.3.3 | L'eau comme ressources, les cycles de l'eau (qualité, perméabilisation des sols, réutilisations...) en lien avec l'axe 3

8.4 | L'OBSERVATOIRE DES QUARTIERS DE GARES DU GRAND PARIS

(actualisation des indicateurs sociétaux, étude thématique sur les évolutions au travers des projets et programmations à venir, accompagnement ponctuels de certains quartiers)

8.5 | TOURISME

8.5.1 | Évolution et carte de l'hôtellerie métropolitaine

8.5.2 | La promotion de la nuit

Activités internationales

L'accompagnement de Paris à l'International se poursuivra à travers le travail mené avec la DGRI dans ses actions de coopération décentralisée.

Les coopérations décentralisées en cours et actives sur leur volet urbain sont notamment Rio de Janeiro, Medel-

lin, Mexico, Bethleem, Phnom Penh et Rangoun auxquelles devraient s'ajouter Amman, Buenos-Aires et Brazzaville. L'Apur accompagnera également en expertise urbaine la DGRI par le conseil et la formation des délégations étrangères reçues par la Ville de Paris.

Activités de communication et de documentation

Communication

- Consolidation du site internet et du site 50 ans ;
- Mise en place de la nouvelle diffusion des études ;
- Amplification de la présence Apur sur les réseaux sociaux ;
- Mise en place de l'atelier « cartographie » ;
- Mise en place d'une communication « partenariale ».

Documentation et assistance aux études

- À l'occasion du déménagement, mise en place d'une nouvelle organisation documentaire « la doc du futur » ;
- Mise en place de la plate-forme recherche.

Déménagement et nouvelle installation

- Installation de l'Apur dans ses nouveaux locaux au 111 avenue de France, fin janvier 2018 ;
- Stratégie de communication liée à ses nouveaux locaux.

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :

